



Mairie de JOYEUSE  
07260 JOYEUSE

**CONVOCATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2018**

Les membres actifs de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques Beaume-Drobie sont convoqués en assemblée générale extraordinaire

- le 6 décembre 2018 2018 à 18h30,
- dans la salle du conseil municipal à la mairie de JOYEUSE.

**ORDRE DU JOUR :**

- Appel à candidature et élection de deux contrôleurs aux comptes de l'AAPPMA
- Questions diverses

Fait à JOYEUSE le 9 novembre 2018

Le Président

Le Secrétaire